

MAI 2017 - N° 3
Échos de Montendre - Bulletin Municipal
Dépôt légal n°952
Mairie 17130 MONTENDRE
Tél. 05 46 49 20 84.
<http://www.montendre.fr>
Impression : L'Atelier d'Impression
17130 Montendre

**Chauffage solaire au bassin ludique
Budget 2017
L'Ordre du Mérite pour Yves Poujade
De longues vacances pour Noé de Sousa
ELECTRE : le 1er juin
avant-première GRATUITE**

Sommaire

- 2 ÉDITORIAL
- 3 TRAVAUX
- 4/6 AU FIL DES CONSEILS
- 6 AU FIL DES CONSEILS
SIVOM : la retraite pour Nicole Coué
Nouveau dispositif de recueil cartes d'identité nationales
- 7 VOUS ÊTES COMME ÇA...
L'ordre du Mérite pour Yves Poujade

Parc des labyrinthes
- 8/9 BUDGET 2017
- 10 JEUNESSE ET CITOYENNETÉ
À la découverte de l'Europe
Semaine de la maternelle
Cérémonie du 19 mars
- 11 AU CŒUR DE VOTRE CITÉ
La retraite pour Noé de Sousa
Don du sang, don de soi
- 12 VIE ASSOCIATIVE
- 13 VIE ASSOCIATIVE
Biennale de généalogie
Par Monts et par Vaux
- 14 CHARDES : Programme de la fête
- 15 AU CŒUR DE VOTRE CITÉ
Talents d'artisans

COMMUNE ASSOCIÉE DE VALLET
Programme de la fête
- 16 AGENDA
Fête de la musique
ELECTRE les 1 et 2 juin
Inscriptions scolaires



Mes chers concitoyens,

Le vote du budget est toujours un moment important pour une collectivité. L'exercice était délicat cette année encore car il s'agit pour votre équipe municipale de maintenir une dynamique ambitieuse mais raisonnée dans un contexte de baisse durable des dotations de l'Etat : continuer à investir, afin de poursuivre la mise en œuvre de projets structurants, comme nous nous y sommes engagés, tout en maîtrisant nos dépenses et sans augmenter les impôts...

Mes collègues adjoints Patrick Giraudeau et Yves Poujade étaient aux avant-postes de ce budget 2017 : leurs qualités ont tour à tour été reconnues, pour le premier par la médaille communale en 2015, tandis que le second vient d'être distingué de l'ordre national du mérite...

Les projets que nous portons ensemble pour améliorer votre quotidien sont nombreux : voirie (boulevard de Saintonge ou avenue de la Gare), maintien des services publics (MSAP), optimisation de la performance énergétique des bâtiments communaux (salles des fêtes de Montendre et Vallet)... Autant de dossiers exigeants qui réclament toute notre attention. Pour autant, notre rôle va au-delà de celui d'administrateurs ambitieux et rigoureux : à nous d'accompagner et de soutenir tous ceux qui portent la culture, la connaissance, l'art ou le sport... au fil des pages qui suivent, vous constaterez que nos concitoyens demeurent toujours aussi créatifs et entreprenants et nous sommes très heureux de pouvoir leur apporter toute l'aide nécessaire.

En ces temps troublés, je veux rappeler ici, pour ceux qui l'ignorent encore, mes convictions républicaines et mon aversion pour tous les *va-t-en-guerre* : l'affrontement entre les hommes mène inexorablement vers les monuments aux morts...

Bernard Lalande
Sénateur maire de Montendre

DÉCLARATION DE REVENUS

Je déclare chaque année même si je ne suis pas imposable

Vous avez l'obligation d'adresser chaque année à l'administration fiscale une déclaration de vos revenus perçus l'année précédente, quel qu'en soit leur montant.

La suite donnée à la déclaration

La déclaration des revenus permet à l'administration de calculer l'impôt dû, ou de constater la qualité de non imposable.

Les contribuables qui souscrivent une déclaration reçoivent lorsqu'ils sont imposables un avis d'impôt sur le revenu (et, le cas échéant, de prélèvements sociaux) ou un avis de situation déclarative à l'impôt sur le revenu (valant avis d'impôt) lorsqu'ils sont non-imposables.

L'avis d'impôt sur le revenu, ou l'avis

de situation déclarative à l'impôt sur le revenu, est un document indispensable à l'accomplissement de certaines démarches ou à l'obtention de certains avantages (par exemple, exonérations de taxe d'habitation, de taxe foncière, de contribution à l'audiovisuel public, avantages sociaux, ...). D'autres administrations peuvent également vous le demander comme la CAF ou le CROUS.

Le calendrier en bref

La déclaration de revenus doit être souscrite chaque année de la mi-avril à fin mai, si vous déposez sous forme de papier, ou début juin, si vous déclarez en ligne (et selon votre département de résidence). Elle porte sur les revenus perçus l'année précédente. L'avis d'impôt est adressé par l'administration fiscale au cours du second semestre.

Le respect de la date limite de dépôt est important : le non-dépôt de la déclaration dans les délais entraîne l'application d'une majoration.

Solarisation du Bassin Ludique

En surplomb du bassin ludique, une bâche a été installée à même le sol dans une zone clôturée : c'est là qu'on a été posés 300m² de capteurs solaires, reliés au bassin par des tubes enterrés dans des tranchées. La piscine sera dorénavant exclusivement chauffée grâce à l'énergie solaire.

Dans le bâtiment d'accueil, les anciens cumulus ont été déposés et remplacés, une nouvelle tuyauterie mise en place: deux panneaux solaires fixés sur la toiture chaufferont désormais l'eau des douches.



Installation des bobines de capteurs solaires.

Mamie-Papi Club, c'est terminé !

Après plusieurs mois de travaux et notamment d'importantes opérations de désamiantage de l'ensemble du bâtiment, le local associatif de la rue de la Motte à Vaillant est opérationnel. La cloison du rez-de-chaussée a été abattue pour laisser apparaître une seule et grande salle. L'électricité et la plomberie ont été revus ; la grande pièce comme les sanitaires (refaits à neuf et isolés de l'extérieur) ont été repeints et les portes (entrée et secours) changées. L'accessibilité du bâtiment est aux normes avec la pose d'un enrobé et de bandes pododactiles devant l'entrée.

Travaux de saison : les opérations de désherbage (principalement manuel) se poursuivent sur les rues principales du centre bourg, tandis que la saison de fauche bat son plein sur les bas-côtés et dans les prairies communales.



Travaux de voirie à la fin de l'hiver



Sécurisation des espaces boisés autour du village de vacances et de la RATP

Au sortir de l'hiver, les habituels travaux d'entretien de la voirie et des trottoirs (enrobé) avaient été effectués par les services techniques. Pendant ce temps, les maçons ont réparé le mur du nouveau cimetière endommagé par la tempête et réalisé un enduit gratté au bassin ludique.

Suite au réaménagement de la rue du Nord, les

nouveaux espaces verts et massifs ont été plantés. Les brigades vertes de la CDCHS sont quant à elles intervenues pour sécuriser une parcelle communale route de Chardes mais aussi, comme chaque année, la lande humide située entre le village de vacances et le village RATP...

Coupe de platanes : attaqués par des pic-verts, deux platanes de l'avenue de Sulz-am-Neckar étaient devenus dangereux, il a donc fallu se résoudre à les couper. Fin mars, ils ont été tronçonnés et évacués par les agents communaux, tandis que les services du Département assuraient la sécurité du chantier.



Tri sélectif : la CDCHS a décidé de supprimer les colonnes bleues et jaunes. Le tri du verre (containers verts) a également été réorganisé : les colonnes du village vacances, de la Gare, de la rue de la Rogère et de la rue de Tivoli ont été supprimées. Désormais vous pourrez déposer votre verre : rue de la Garenne (2 colonnes aux ateliers municipaux), rue Goulebenèze (1 colonne place des Chaumes), chemin du lac (2 colonnes près du local pêche) et route de Blaye (2 colonnes en bas de l'ancienne gendarmerie).

NB : les colonnes qui ont été ajoutées sont d'un nouveau modèle, d'une plus grande contenance.



Refus du transfert de la compétence en matière d'élaboration de document d'urbanisme à la CDCHS



La loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové (ALUR), prévoit le transfert aux EPCI de la compétence en matière de PLU, de document d'urbanisme en tenant lieu et de carte communale. Le transfert de cette compétence est obligatoire au 27 mars 2017.

Toutefois, si, entre le 26 décembre 2016 et le 26 mars 2017, au moins 25 % des communes représentant au moins 20 % de la population s'opposent par délibération, ce transfert de compétences n'a pas lieu.

En accord avec la CDCHS, le conseil municipal de Montendre a délibéré afin de s'opposer à ce transfert au regard du contexte particulier de la Haute Saintonge. En effet, si une planification urbaine à une échelle supérieure au territoire communal peut revêtir un caractère d'intérêt public local, il n'est pas encore opportun de transférer la compétence d'élaboration de ces documents de planification à la CDCHS pour les motifs suivants :

- la dimension du territoire de la Haute Saintonge rendra l'élaboration d'un PLU unifié longue et complexe, qui n'aboutira pas avant plusieurs années ;
- en cas de transfert de la compétence à la CDCHS, cette dernière ne pourra pas modifier les PLU existants sans élaborer l'ensemble du PLU intercommunal, ce qui aboutirait donc à bloquer toute possibilité de modification du PLU de la Commune sur une longue période.

Sécurisation de l'école élémentaire

Un programme de travaux a été élaboré afin de poursuivre la sécurisation de l'enceinte et des conditions d'accès à l'école élémentaire. Il fait suite aux conseils d'école de l'année scolaire précédente et à la visite du référent sécurité de la Gendarmerie Nationale.

Ce programme prévoit 3 types de travaux :

- Remplacement de la clôture existante située au sud de l'établissement qui passera d'une hauteur de 1,23 m à 1,83 m ;
- Remplacement du portail d'accès situé entre le bloc scolaire et l'aile de la rue de la Garenne par un

portail sécurisé et installation d'une porte à gâche électrique pour gérer les accès au site ;

- Installation d'une visio-borne d'appel et de postes d'ouverture à distance dans une classe de chaque aile et dans le bureau du directeur pour la gestion des accès pendant les heures de cours.

Les travaux de clôture seront réalisés cet été en régie par les services techniques municipaux pour un montant de fourniture de 5 207 € HT.

Les travaux d'installation de la visio-borne et des dispositifs de commande ont été chiffrés à 5 489,07 € HT.

Ces travaux représentent un investissement de 10 696,51 € HT ; il a fait l'objet d'une demande de subvention (50 %) auprès du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et d'une demande complémentaire auprès du Conseil Départemental de Charente Maritime au titre du Fonds d'Aide aux grosses réparations et constructions des locaux scolaires du premier degré (25%).

Changement des menuiseries extérieures de l'école maternelle



A l'exception de celles de la salle de restauration, l'ensemble des menuiseries extérieures de l'école maternelle sont aujourd'hui vétustes et nécessitent d'être remplacées. Leur remplacement a été étudié dans un triple objectif :

- sécuriser l'école vis-à-vis des risques d'intrusion extérieure et d'effraction ;
- renforcer l'isolation du bâtiment ;
- améliorer le confort thermique d'été des classes.

Les travaux préconisés prévoient le remplacement de l'ensemble des menuiseries extérieures en bois par des menuiseries extérieures en aluminium à rupture de pont thermique, avec une finition qualité marine.

Le coefficient thermique des châssis aluminium devra être au maximum de $U_w = 1.5 \text{ w/m}^2.\text{K}$ pour l'ensemble des menuiseries à l'exception de l'entrée dont le coefficient thermique de l'entrée devra être au maximum de $U_w = 1.8 \text{ w/m}^2.\text{K}$.

Les menuiseries recevront soit des doubles vitrages à faible émissivité du type 4-16-4, soit un verre de 4 mm, une lame argon de 16 mm et un

verre de 4 mm, soit pour les parties vitrées fixes situées à moins de 1,00 ml du sol un vitrage de sécurité conformément à la réglementation des "ERP" : faible émissivité 44.2/12/44.2, soit un verre feuilleté 44.2 Stadip - 12 mm d'air - un verre feuilleté 44.2 Stadip. Par ailleurs, des stores solaires extérieurs remplaceront les existants.

Ces travaux représentent un investissement prévisionnel de 126 910,50 € HT, soit une opération maîtrise d'œuvre incluse d'un montant de 133 030,50 € HT.

Cette opération est éligible au soutien financier de l'Etat au titre de la DETR et du FSIL (80%).

Conversion de la Gare en Maison des Services Au Public



La commune a fait l'acquisition de la Gare SNCF de Montendre et du terrain des anciens quais pour y aménager une Maison des Services au Public (MSAP).

Une Maison des Services au Public (MSAP) :

Depuis cette acquisition, l'association LA Maison Pop' a élaboré un dossier de candidature auprès des services de l'Etat afin d'obtenir une labellisation comme Maison des Services au Public. L'ensemble des partenaires institutionnels susceptibles d'intervenir au sein d'une MSAP sur notre territoire (CAF, MSA, Pôle emploi, CPAM, CARSAT, Mission Locale et SNCF Réseau) ont tous décidé de s'inscrire dans ce dispositif.

Dans le cadre de ce projet, les services rendus concerneront principalement le champ des prestations sociales et celui de l'aide à l'emploi.

La Maison de services au public de Montendre sera ouverte :

- en période scolaire : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h ;
- en période de vacances scolaires : du lundi au vendredi de 9h à 13h.

La MSAP aura vocation à :

- délivrer un premier niveau d'accueil (information générale sur les prestations et services existants, conditions à satisfaire et démarches à réaliser...),
- accompagner le public sur les outils numériques

et sur les démarches administratives (utilisation des équipements mis à la disposition des usagers : ordinateurs, tablettes, dispositif de visio conférence, imprimantes, scanners, etc.).

- rôle de facilitation administrative (aide à la compréhension des informations, à la constitution de dossier, mise en relation avec le partenaire approprié, aide à l'édition, au retrait et au dépôt de documents, etc.).
- lien avec des opérateurs partenaires pour accompagner et améliorer le service rendu aux usagers (aide à la prise de rendez-vous, organisation de rendez-vous à distance, ...).

Par ailleurs, la création de la MSAP sera l'occasion pour LA Maison Pop' de centraliser et de réaliser dans un lieu accessible et aux normes ses activités de Centre Social et Socio-culturel et de Point d'Appui à la Vie Associative.

Des travaux d'aménagement conséquents :

Un programme de travaux de réaménagement de la Gare en MSAP a donc été élaboré. Il prévoit :

- au rez-de-chaussée, la création de deux salles d'activité, d'une salle de réunion, d'un accueil et de 3 bureaux,
- au premier étage la réalisation de 5 bureaux
- au deuxième étage, l'aménagement de 3 bureaux, d'une salle de repas et d'un vestiaire.

Il est également prévu d'aménager sur le terrain qui jouxte la gare, un local de 180 m² pour le stationnement des véhicules et le rangement du matériel de l'association.

Ce programme de travaux a été évalué à 542 000 € HT. Il est éligible au soutien financier de l'Etat (68,75%) et de la CAF (11,25%), le restant à charge de la commune étant estimé à 108 400€HT.

Cession d'une portion du terrain d'emprise du Village Vacances



L'ensemble camping - village vacances dont est propriétaire la Commune était gérée jusqu'alors par le biais d'une délégation de service public qu'elle n'envisage pas de reconduire. Une réflexion est actuellement en cours sur le devenir du village vacances. La Commune a été approchée par un investisseur potentiel qui étudie la possibilité

d'aménager un hôtel-restaurant sur une partie du terrain du village vacances.

La réalisation de ce projet nécessiterait la cession à cet acquéreur d'une portion de la parcelle cadastrée section AX n° 29 d'une superficie de 58 360 m².

La partition de cette parcelle se ferait ainsi :

- Cession d'une portion de 6 800 m² de la parcelle AX n° 29 comprenant un bâtiment de stockage, un terrain de tennis, un mini-golf ainsi qu'une piscine et son local de traitement de l'eau ;
- Prix de vente ferme de 300 000 € ;
- Viabilisation du terrain et frais afférents à l'acquisition à la charge de l'acquéreur
- Délai de 18 mois entre la signature du compromis de vente et la signature de l'acte authentique afin de permettre le montage du projet par l'intéressé ;
- Conditions suspensives de la vente liées à l'obtention des autorisations administratives et des financements nécessaires au projet ;
- Autorisation à l'intéressé d'effectuer les démarches nécessaires à la réalisation de son projet (notamment autorisation d'urbanisme).



Didier Piéfort est le nouveau président du Syndicat de la Livenne

Syndicat de la Livenne : nouveau président et nouveau siège

Après le départ de Michel Lalande qui fut de longues années le président du Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique (SIAH) de la Livenne, c'est depuis quelques mois Didier Piéfort, par ailleurs conseiller municipal de Montendre qui a pris la tête de cette instance.

Anticipant la prochaine dissolution du SIVOM de Montendre, le Comité Syndical a choisi en début d'année de fixer son siège au sein des locaux de la Mairie de Montendre et, par là même, de confier la gestion administrative, comptable et technique de son activité au personnel de la commune et d'utiliser ses locaux, moyens matériels et immatériels, équipements et fournitures; ces dispositions sont effectives depuis le 1^{er} janvier 2017.

En contrepartie, le SIAH de la Livenne versera à la Commune de Montendre une participation forfaitaire annuelle aux frais liés à l'usage de ces locaux et moyens pour un montant de 1 500 €/ par an.

Nouveau dispositif de recueil des cartes d'identité nationales

Depuis le 15 mars dernier, la mairie de Montendre est l'une des 27 mairies désormais seules habilitées dans le département à pouvoir traiter les dossiers de demandes de cartes d'identité nationales. Le recueil se fait sur le poste auparavant dédié aux passeports numériques selon le même modus operandi : numérisation et dématérialisation des pièces produites, et le principe de territorialisation des demandes de CNI » est « supprimé » (jusqu'à présent, tout habitant d'une commune devait effectuer sa demande de carte d'identité dans sa mairie, ce n'est plus le cas) puisque les demandes peuvent être déposées auprès de n'importe quelle mairie équipée du dispositif de recueil partout en France.

Les dossiers de demandes de CNI traitées à la

mairie sont donc beaucoup plus nombreuses ; pour faire face à cet afflux de demandes, des restrictions horaires ont été mises en place pour le traitement des dossiers CNI et passeports : **merci de bien vouloir vous présenter muni(e) de vos dossiers complets avant 11h le matin et avant 17h l'après-midi.**



Madame Moran a été l'une des premières à expérimenter ce nouveau dispositif

SIVOM : LA RETRAITE POUR NICOLE COUÉ

Alors que le SIVOM a annoncé sa future dissolution d'ici deux à trois ans, Nicole Coué, qui en était secrétaire depuis 1985, a fait valoir ses droits à la retraite. A l'occasion du vote du budget qui se déroule traditionnellement à la mairie de Montendre, le président Jean-Claude Doussin, au nom de ses collègues élus, a salué son travail et son dévouement.

Avec son vice-président Patrick Giraudeau, il lui a remis quelques présents destinés à marquer la reconnaissance des élus du syndicat intercommunal pour ces 31 années de bons et loyaux services.



Nicole Coué chaleureusement remerciée par JC Doussin et P. Giraudeau

L'ORDRE DU MÉRITE POUR YVES POUJADE

Au cours d'une cérémonie chargée d'émotion, celui qui fut plus de trente ans le directeur des établissements de Montendre et de Montlieu-la-Garde, à l'origine du développement d'un pôle sanitaire et social majeur du sud Saintonge, a été distingué de l'Ordre National du Mérite.

Droiture et humanisme

Tour à tour, le sénateur maire Bernard Lalande qu'il a rejoint en 2001 pour devenir son adjoint aux finances et Georget Canot, ancien Directeur de l'Hôpital de Saintes, Chevalier de la Légion d'Honneur, ont dressé le portrait de leur ami et salué son parcours exemplaire : celui d'un homme droit et profondément humain, à l'engagement de chaque instant, qu'il s'agisse de son action professionnelle auprès des personnes âgées ou handicapées, de son implication comme élu aux finances de la ville de Montendre ou de ses nombreuses actions humanitaires. Au début des années 90 il prenait ainsi la tête d'un convoi alimentaire pour la Roumanie et aujourd'hui encore, il s'implique pour accompagner les familles de réfugiés syriens dans leur installation à Montendre.

Des docks rochelais à Montendre

Yves Pujade est revenu sur son itinéraire personnel, riche de rencontres et d'expériences, depuis les docks rochelais où il a grandi, sa découverte de la fraternité et de l'effort par la pratique du handball ou du rugby, sa formation de soignant jusqu'au concours de directeur d'établissement.

Signe du destin : un beau matin il vient disputer avec son équipe un match de handball dans la cité

des Pins, sous le marché couvert... à quelques mètres de la maison de retraite de Montendre où débutera quelques années plus tard une carrière remarquable. En effet, en 1980, Yves

Pujade est désigné pour diriger pendant trois ans la maison de retraite de Montendre... Une mission qui s'est finalement transformée en une belle aventure de 34 années au cours desquelles il a influé de façon marquante sur l'action sociale et médico sociale en Haute Saintonge : l'établissement des 2 Monts regroupe désormais près de 400 lits et plus de 280 agents : deux maisons de retraite, une maison de retraite spécialisée, un foyer logement, un ESAT et son annexe, un foyer occupationnel, un ITEP dont l'une des antennes ouvrira à Montendre en septembre prochain...

Insatiable combattant de la cause des personnes âgées et handicapées, il est aussi à l'origine du CLIC, d'un réseau pour femmes victimes de violences, d'accueil d'urgence pour sans abri, etc. Yves Pujade a remercié tous ceux, collègues et amis, qui ont contribué à cette distinction, par leur travail, leur amitié, leur patience... insistant sur le soutien et la compréhension de sa famille au regard des nombreuses heures passées loin de la maison au service des autres.



PARC DES LABYRINTHES : VISITE GUIDÉE

A l'occasion du dernier conseil communautaire qui s'est tenu à Montendre mi-avril, les adjoints Patrick Giraudeau et Elisabeth Diez ont fait les honneurs du futur parc à leurs collègues élus haut-saintongeais, curieux de découvrir l'avancée du projet.



RETOUR SUR 2016 en chiffres

Les dépenses de fonctionnement

Elles ont augmenté de 3,1 % par rapport à 2015 et s'élèvent à 3 244 298 €.

- Les charges à caractère général sont en baisse de 2,04 % par rapport à 2015, conséquence de la réduction des dépenses d'énergie initiées depuis plusieurs années.
- Les charges de personnel progressent de 1 % principalement en raison des avancements et de l'augmentation des taux de cotisations (Ircantec et CNRACL)
- Les autres charges de fonctionnement augmentent de 6,2 % (réévaluation de la participation communale dans le cadre de la délégation de service publique pour la maison de la petite enfance).
- Les frais financiers sont en baisse de 8,1%, conséquence de la politique de désendettement de la commune.

Les recettes de fonctionnement

Elles s'élèvent à 3 969 906 € dont 196 114 € de report d'exercice antérieur.

Elles ont progressé de 0,95 %, (résultat reporté de l'exercice antérieur inférieur à celui de 2015).

- Les produits de service sont en baisse de 3,1 % (moins de recettes de coupes de bois)
- La progression des impôts et taxes est de 2,8 %, (effet conjugué de l'augmentation des assiettes des bases d'imposition et des taux votés pour 2016).
- Le poste « dotations et participations » est en

diminution de 5,4 %, conséquence de la **baisse de la dotation de l'Etat qui a diminué de 23 % par rapport à 2013, soient 176 000 € de recettes en moins.**

- Les autres produits de gestion courante sont en augmentation de 2.2 %.

Les résultats de fonctionnement constatés au compte administratif 2016 dégagent un excédent de 725 607 €.

Investissement 2016

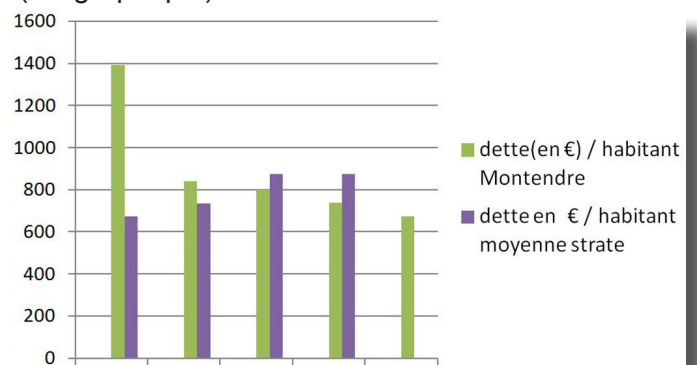
Les dépenses d'investissement se sont élevées à 1 062 332 € dont 255 669 € de report.

Elles ont concerné principalement la voirie et les équipement et bâtiments communaux.

Les recettes d'investissement sont de 1 053 825 € ce qui génère un solde négatif de 8 507 €.

L'endettement :

Depuis 2001, la politique constante de la commune a été de poursuivre son désendettement (Cf. graphique).



ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2017

Maintenir une dynamique ambitieuse et raisonnée

Malgré ce contexte financier délicat, le budget 2017 a été élaboré dans avec la volonté de poursuivre les engagements pris et notamment la mise en place de projets structurants.

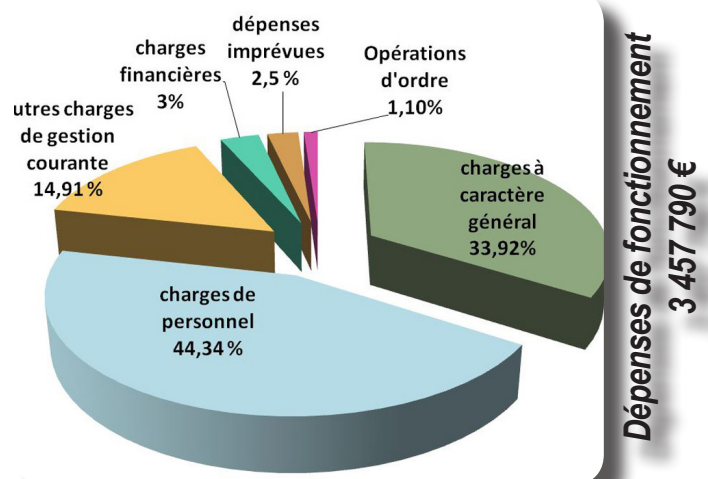
Le budget de fonctionnement 2017

Le budget prévisionnel 2017 est en diminution de 4,15 % par rapport à 2016, qui se traduit par une baisse de l'autofinancement destiné à la section d'investissement.

Le montant du budget est de 3 682 478 €.

Dépenses 2017

- Les charges à caractère général sont en baisse de 1,7% par rapport à 2016 (diminution des dépenses énergétiques).
- Les frais de personnel progressent de 0,7 % pour tenir compte des revalorisations du point d'indice et de la mise en œuvre de la



réforme des parcours professionnels, carrières et rémunération (PPCR).

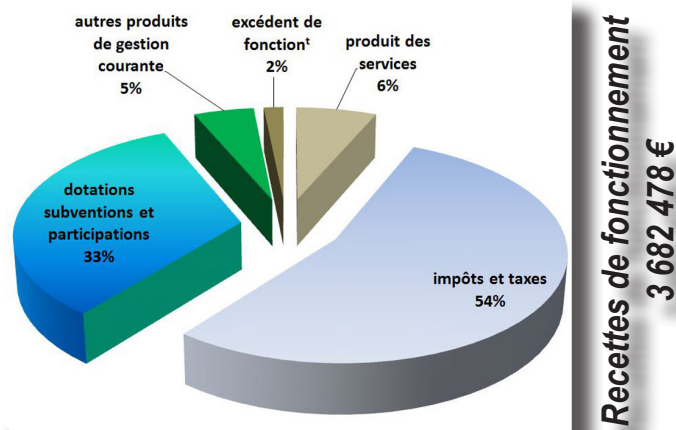
- Les frais de gestion courante sont en progression de 1 %.
- Les frais financiers sont en baisse de 7,2%.

Recettes 2017

- Les produits des services sont relativement stables.
- Les impôts et taxes sont en baisse de 0,2%. Les taux d'imposition sont maintenus.
- Les dotations enregistrent une diminution de 1,6%. En 2017 la réduction de la DGF est de l'ordre de 50 000 €.
- Les autres recettes ne progressent pas.

Le budget d'investissement 2017

La voirie sera une des priorités : participation avec



le Conseil Départemental à l'aménagement du boulevard de Saintonge, réfection et restructuration de l'entrée de ville, avenue de la République et avenue de la Gare.

Les orientations proposées pour 2017 permettent de dégager un **autofinancement de 614 070 €** pour financer les immobilisations incorporelles et les opérations d'équipements retenus.

Sur ces programmes, le montant des **subventions s'élève à 823 748 €**, le remboursement de capital des emprunts s'élève à 222 500 €.

Le montant des projets d'investissements 2017 est estimé à 2 128 990 €.

En l'état actuel de l'évolution de ces projets, pour 2017, le principe du recours à l'emprunt a été retenu pour équilibrer le budget d'investissement à hauteur de 729 653 €, ce qui va entraîner un endettement supplémentaire de 218 € par habitant.

L'emprunt sera réalisé en fonction des différentes opérations engagées, dont voici les principales :

- Réserve foncière : 92 388€
- Acquisitions de matériel : 120 985
- Bâtiments communaux : 89 154€
- Voirie et réseaux : 575 089 €
- Montée en haut débit : 90 340 €
- Aménagements école primaire : 195 177 €
- Aménagements du cinéma : 466 303 €
- Installation tapis solaire bassin ludique : 158 166 €
- Réhabilitation de la salle associative : 62 925 €

Les autres opérations font l'objet d'une programmation dès 2017 et sur les 2 prochaines années, il s'agit de

- La réhabilitation de la gare en MSAP
- l'amélioration de la performance énergétique sur les salles des fêtes de Vallet et de Montendre,
- l'extension de la gendarmerie

Malgré les efforts faits pour réduire l'endettement depuis de nombreuses années, ces opérations nouvelles vont nécessairement se traduire par un recours à l'emprunt dans des proportions maîtrisées, pour ne pas obérer les capacités financières de la commune. Elles se feront dans les limites de la moyenne de la strate des communes de même importance.

PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS 2017



Maison des services aux publics : 83 879 €



JEUNESSE ET CITOYENNETÉ

CÉRÉMONIE DU 19 MARS



Les autorités civiles et militaires se sont recueillies au monument aux morts

Comme chaque année, les accords d'Evian qui mirent fin à la guerre d'Algérie ont été commémorés lors d'une cérémonie au monument aux morts. Anciens combattants, élus, représentants de la gendarmerie et des sapeurs-pompiers participaient avec la population à cette commémoration qui s'est achevée par un vin d'honneur servi à la mairie.

SEMAINE DE LA MATERNELLE

Elle a eu lieu du 10 au 14 avril. Dans chaque classe, les parents ou grands-parents ont pu assister et encadrer des ateliers divers tels que des ateliers mathématiques, d'arts visuels, de découverte du monde (cuisine). Ils ont ainsi vu comment les enfants apprennent et découvrir le fonctionnement par atelier, caractéristique de la maternelle.



Semaine de la Maternelle : faire découvrir aux familles la vie de l'école de l'intérieur

À LA DÉCOUVERTE DE L'EUROPE AVEC LE PROGRAMME ERASMUS +

Du 2 au 8 avril, 10 élèves de l'école Jacques Baumont ont participé à un séjour Erasmus à Barcellona Pozzo Di Gotto en Sicile.

Le projet « Journal Culturel Digital » se déroule depuis l'an dernier et concerne plusieurs écoles : une à Thessalonique en Grèce, une à Séville, une à Giurgiu en Roumanie et une en Sicile. Il tourne autour des types d'écrits, des cultures, et des jeux et entraîne les enfants à produire des travaux en français et en anglais (l'essentiel des productions de tous les pays est visible sur le blog journalcultureldigital.eu), à échanger avec les autres élèves via Skype. C'est justement pour présenter ces travaux et pour jouer que 10 enfants de chaque école se sont retrouvés pendant une semaine en Sicile. Au programme : ateliers ludiques ou sportifs, visite de la maison des papillons et du musée de l'Etna, du château de Milazzo, du musée Jalari présentant les métiers traditionnels, poterie, fabrication du pain, après-midi jeux à la plage... pas le temps de s'ennuyer ! Les enfants ont vécu une immersion européenne complète et se sont faits de nouveaux copains !

Quelques paroles d'enfants :

« C'était bien, moi j'ai trop aimé le parcours de ski avec la bouée et le musée de la lave, la danse traditionnelle des petits le vendredi, c'était trop bien ce voyage ! »- Anaïs

« Le séjour était formidable. Nous nous sommes bien amusés. C'était un magnifique voyage et on a pu découvrir la Sicile ! »- Samuel

« C'était génial ! J'ai rencontré plein de personnes super cools. J'ai adoré jouer et visiter ! Ce voyage a vraiment été une chance pour moi ! »- Léa

« J'ai beaucoup aimé ce voyage, découvrir beaucoup de nouvelles choses, me faire beaucoup d'amis et manger plein de pâtes et de pizzas, et aussi être avec mes amis. Et j'ai également pris l'avion pour la première fois ! »- Théo

NB : ce programme s'est organisé en collaboration avec la Commune de Montendre qui a participé au montage du dossier européen. Mais il a surtout bénéficié de l'implication remarquable de deux enseignantes : Gaëlle Lathière et Elsa Peruffo qui ont porté ce projet à bout de bras.



Vive l'Europe et les échanges interculturels !

LA RETRAITE POUR NOÉ DE SOUSA

Celui qui fut le « maçon de la Commune de Montendre » a tout récemment fait valoir ses droits à la retraite : à 60 ans, Noé de Sousa a été salué par ses collègues et anciens collègues ainsi que par les élus montendrais pour 38 ans d'une belle carrière accomplie au service de la collectivité. Sa famille et ses amis étaient à ses côtés dans ce moment si particulier.

Né au Portugal, originaire de la région de Porto, le jeune Noé arrive pour la première fois en France en 1966, à l'âge de 9 ans, accompagné de sa famille. D'abord dans la région de Saintes puis à Courpignac. Il s'y plaît tellement qu'il décide d'y demeurer à partir de 1973. Il fait son apprentissage comme maçon à Montendre chez Kleber Furet ; naturalisé en 1978, il est embauché dès février 1979 à la commune par Claude Augier. C'est là qu'il travaillera jusqu'à ces derniers mois, sous la direction de Georges Clémenceau puis de Christophe Tessonneau.

Sapeur-pompier volontaire

Bien intégré, toujours bien accueilli, Noé a ainsi fait sa vie en France, comme tout un chacun... Preuve de son engagement et de sa volonté à rendre service, en avril 1978, il s'engage comme sapeur-pompier volontaire, à l'époque sous le com-

mandement de Maurice Manon. Il est aujourd'hui sergent-chef.

Le Maire Bernard Lalande a salué cet agent exemplaire, rappelant ses qualités humaines et professionnelles, sa jovialité comme son volontarisme.

Le plaisir de transmettre

Dès 1995 et jusqu'en septembre dernier, il fut chaque été au rendez-vous des chantiers Solidarités Jeunesses organisés pour la plupart au château, avec l'appui des collègues Yves David puis Jean-Paul Duret : son caractère jeune et ouvert et sa capacité à transmettre son savoir-faire auprès des plus jeunes ont beaucoup contribué au succès de ces chantiers internationaux.

Christophe Tessonneau a quant à lui rendu hommage à un agent autonome et responsable, mais aussi un collaborateur enjoué et disponible, accueillant : Noé de Sousa est le type même du fonctionnaire soucieux de rendre le service au public.



Noé au château de Montendre, là même où il travailla des étés entiers aux côtés des jeunes volontaires internationaux.



Noé de Sousa, entouré des siens, - a reçu l'hommage appuyé de Bernard Lalande et de Christophe Tessonneau. Claude Augier, précédent maire de Montendre, qui l'embaucha en 1979, était aussi présent.

DON DU SANG, DON DE SOI

Chaque jour, 10 000 dons de sang sont nécessaires pour couvrir les besoins des malades et à l'approche des vacances, ces besoins en sang augmentent. Les personnes qui ont entre 18 et 70 ans et dont l'état de santé le permet, sont cordialement invitées à offrir leur sang.

95% des Français déclarent que le don du sang est indispensable et sauve des vies, pourtant, seulement 4% d'entre eux passent à l'acte chaque année. Alors si vous êtes donneur, parlez-en autour de vous, incitez vos voisins, vos amis... à

venir vous accompagner lors de la prochaine collecte !

Le don du sang est un geste simple qui dure environ 1h (dont 10 minutes pour le prélèvement). Il est effectué par l'Etablissement Français du Sang (EFS), après un entretien confidentiel avec un médecin et dans des conditions strictes d'hygiène et de sécurité.

Chaque trimestre, l'équipe de bénévoles vous espère nombreux et vous attend pour vous servir une petite collation réconfortante.

Vous êtes chaleureusement invités à la prochaine collecte qui aura lieu vendredi 30 juin à la salle municipale de 8h à 13h.

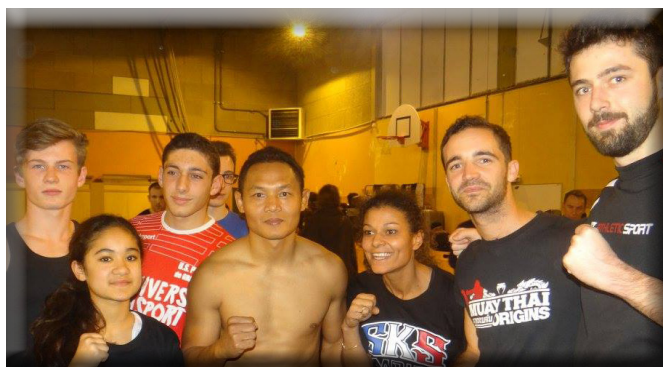


Le don du sang, ce don suprême de soi...



MONTENDRE THAÏ BOXING TEAM : L'ÉNERGIE MAÎTRISÉE

Ong-bak est un film thaïlandais sorti en 2003. Il raconte l'histoire du jeune Ting, originaire du village de Nong Pradu, adepte du Muay Thai et à qui les villageois ont confié la tâche de retrouver la tête de la statuette



de bouddha (Ong-Bak) qui leur a été dérobée. Ting va découvrir que c'est une mafia qui est responsable du vol de la tête d'Ong-Bak et à laquelle il sera confronté. Il devra également se défendre contre les voyous de la ville et autres opposants. Action, cascades et courses poursuites vont désormais guider sa quête.

Une passion adolescente...

Lorsqu'il voit pour la première fois ce film d'action, Rémi Marquiseau est un tout jeune collégien. C'est une révélation et il n'aura de cesse de découvrir cette discipline. A Montendre, une section des Arts Martiaux Montendrais propose des cours de boxe française qu'il va pratiquer quelque temps avec Christophe Rebougeard. Mais c'est à la fac de sports, à Angoulême qu'il s'initie enfin à la Muay Thaï, qui signifie littéralement « boxe du peuple thaï », sport qu'il pratiquera assidument pendant

deux ans.

Plus qu'un sport, une philosophie

Pour Rémi, cette discipline est plus qu'un sport de combat : il apprécie tout particulièrement son aspect spirituel, les danses rituelles qui l'accompagnent, les croyances et la philosophie bouddhiste qui la sous-tendent.

Après la fac, il part en Thaïlande où il suit trois semaines d'entraînement dans un des nombreux « camps », (petits clubs d'entraînement) qui parsèment le pays. De retour en France, il crée à l'été 2014, à Montendre, la **Muay Thai Boxing Team**, qui deviendra ensuite une nouvelle section des **Arts Martiaux**

Montendrais.

80 boxeurs et boxeuses

Avec aujourd'hui d'environ 80 adhérents, la boxe thaïe se porte bien à Montendre et trois séquences d'entraînement sont proposées chaque semaine. Parmi ses membres, elle accueille de nombreux enfants, à partir de 8 ans, avec une importante proportion de filles.

Une école d'endurance et de persévérance

L'ambiance est bonne : les premières séances sont souvent dures, car il faut travailler son endurance (notamment avec une corde à sauter), mais rassure Rémi, avec un peu de ténacité, la progression vient vite, ce qui est gratifiant et très stimulant et permet notamment aux

enfants de gagner en confiance.

Rémi est un enseignant particulièrement exigeant avec eux, surtout sur leur manière d'être ensemble... car il va de soi que le comportement doit être en adéquation avec les valeurs de respect de l'autre véhiculées par ce sport. Ici, les enfants peuvent évacuer leur trop-plein d'énergie de façon positive...

A noter que ce sport ne présente pas de contre-indication médicale et que l'équipement nécessaire est basique et peu coûteux : des gants bien sûr mais aussi des protections.

Des résultats prometteurs

Cette année, la section a engagé quelques sportifs sur des compétitions, avec de beaux succès, notamment la coupe de France amateurs remportée par Wendy Rufinel qui s'est également classée 3e au championnat de France après s'être classée première aux championnats d'Aquitaine. Aidé de bénévoles, et de parents impliqués, Rémi a également organisé plusieurs interclubs pour les enfants.

Rémi travaille aussi en étroite relation avec les autres sections des Arts Martiaux et leurs animateurs, David Amaniou, Audrey Marchegay et Florent Heulet : à la prochaine saison, il compte ouvrir ensemble, une section de Pancrace, mélange de boxe et de jujitsu.

Contacts :

montendre.muaythai@laposte.net

Facebook :

[Montendre-Thaï-Boxing-Team](#)



MIGRATIONS D'HIER : LES TRAVAUX DU CERCLE DE GÉNÉALOGIE

Début avril, les membres du cercle de généalogie ont présenté une exposition remarquable, fruit de longues et opiniâtres recherches autour du thème de l'émigration vendéenne et deux-sévrienne en terres charentaises depuis la fin du 19e siècle.

Les ascendances de 29 familles aujourd'hui complètement fondues dans le paysage local étaient ainsi exposées, agrémentées de photographies et de documents divers, montrant à voir une intégration réussie de ces lignées : Biardeau, Coué, Ravon, Berjonneau, Brossard, etc.



Oublier ses ancêtres, c'est être un ruisseau sans source, un arbre sans racine...

Les visiteurs sont venus nombreux plonger dans ce riche passé, et environ 150 d'entre eux sont restés en fin de journée écouter la conférence du président Jean-Claude Arrivé sur la "Crise du Phylloxera" à l'origine de cette émigration : en effet, l'une des conséquences de cette maladie de la vigne fut un premier exode rural depuis les Charentes, exode qui permit aux familles vendéennes de venir s'installer ici en apportant et en développant les techniques de polyculture qu'ils maîtrisaient particulièrement bien.



Pierre Sabourin, habitué du Salon du Livre de Montendre s'est passionné pour l'histoire de sa famille à laquelle il a consacré recherches et ouvrages

PAR MONTS & PAR VAUX : LA RANDO PLAISIR

L'association de randonnée pédestre « Par Monts et Par Vaux », affiliée à la fédération française de randonnée pédestre, compte actuellement plus de 200 adhérents.

Elle propose des randonnées réparties sur les « Trois Monts » et les départements limitrophes, le jeudi et le dimanche, le plus souvent l'après-midi, de septembre à juin, avec différents niveaux en fonction du nombre des animateurs :

- une randonnée soutenue de 13/14 km (5,5km/h)
- une randonnée normale de 10 km (4,5km/h)
- une randonnée douce de 8 km (3,5 km/h)
- depuis 2016, une rando santé, guidée par des bénévoles formés, permet aux personnes qui ont ou ont eu des problèmes de santé, de pratiquer la marche à un rythme plus doux dans une ambiance toujours conviviale (5 km environ).

De plus, l'association organise des week-ends et un séjour à la montagne pour ses adhérents et des randonnées gratuites, ouvertes à tous au cours de la saison estivale.

Toute personne intéressée par la randonnée en groupe peut rejoindre l'association en acquittant une cotisation annuelle individuelle de 28 € (53,80 € pour une familiale) pour la saison 2016/2017.

Si vous êtes tentés, n'hésitez à venir vous renseigner à la mairie de Montlieu-la-Garde, de 9h à 12h le mercredi.

Contacts :

Internet : <http://rando.pmpv.free.fr/cms/>

Mail : rando.pmpv@free.fr

Annie Gascoin : 06 86 59 69 67

Jean-Claude Bouyer 05 46 04 20 03



Randos nature sur les beaux sentiers de Haute Saintonge

FÊTE DE CHARDES

Vendredi 30 juin

19h15 : apéritif des habitants

20h45 randonnée de 4 kms

"à la découverte de notre campagne"

(pot offert à l'arrivée).

Samedi 1er juillet

20h30 repas dansant animé
par *Myriam et son orchestre*
et préparé par un traiteur.

Dimanche 2 juillet

Dès 8h30 et toute la journée

BROCANTE

5 m offerts pour les exposants ;
renseignements 06 07 42 64 46

14h30 Concours de Belote

JEUX GONFLABLES

et **BALADES EN CALÈCHE**

pour les enfants : **GRATUITS !**

BUVETTE et RESTAURATION



Menu

Kir

Terrine de lotte

aux petits légumes et son aioli,

Entrecôte sauce roquefort,

Champignons poêlés et pommes grenailles

à la fleur de sel

Salade, assiette de fromages

Tarte aux fraises maison

Vin rosé, Vin rouge, Café

Adulte 25€ ; enfants - 10 ans : 7€

Réservations avant

mercredi 28 juin

06 78 99 77 70



JOURNÉES EUROPÉENNES DES MÉTIERS D'ART : LES ARTISANS SE DÉVOIENT

Sous la houlette de Sophie la potière et de Léo Niel, mosaïste sculpteur, l'association Talents d'Artisans proposait trois jours d'animations et de démonstrations autour des métiers accueillis à l'année sous les Halles.

Les écoliers de Jacques Baumont ont participé à des ateliers modelage, céramique, poterie et dessin au pochoirs. Ils ont adoré mettre ainsi la main à la pâte, toucher, expérimenter et créer...

C'est aussi avec beaucoup d'intérêt et de curiosité qu'ils ont découvert le travail de l'artiste peintre Lucile Callegari qui pour la première fois avait accepté de créer en public...

Tout le week-end, les artistes et artisans (Florent Bret couvreur-ornemaniste, Sophie Duvois céramiste potière, Léo Niel



mosaïste-sculpteur, Valérie Gouelle-Georges peintre en décor, Michael Thompson joaillier, Norman Guyot artiste peintre et Sophie Jeanneau céramiste raku) ont accueilli un public nombreux et enthousiaste qui a plebiscité cette belle initiative.



COMMUNE ASSOCIÉE DE VALLET : PROGRAMME DE LA FÊTE

- Manège, stands de tir, confiseries...
- Marché de producteurs à partir de 11h et jusqu'à la fin de soirée (vins, Pineau, Cognac, miel, fleurs, huîtres...), viande d'autruche à partir de 14h...
- Concours de pêche inscription à partir de 7h, ouverture à 8h.
- Concours de pétanque inscription à partir de 14h, début du jeu 14h30.
- Concours de palets : inscriptions à partir de 14h, début du jeu 14h30.
- À partir de 17h, course d'orientation ouverte à tous
- 20h, animation Country (gratuit)

Restauration sur place midi et soir...

Infos / Résa : contacter le président Hervé Clochard
au 06 85 11 27 64.

25 au 27 mai : 40e anniversaire du jumelage, à Sulz

Judi 1er et vendredi 2 juin : représentation Elektre au château

Mercredi 21 juin : fête de la musique

Ven 23 et sam 24 juin : 17e Free Music

Ven.30 juin / dim 2 juillet : fête de Chardes

Vendredi 14 juillet : à 10h cérémonie républicaine. En soirée au château,

concert **Musjack'z Factory** ; à la tombée de la nuit **Lughna**, spectacle de feu par la Cie l'Arche en Sel et bal populaire avec **Myriam**

Du vendredi 14 au dimanche 16 juillet : 13e festival Drôles de Mômes

Dimanche 16 juillet : Triathlon des Pins

Dimanche 24 septembre : bourse auto moto

Sam 5 & dim 6 août : festival des

Cannes majors

Samedi 12 août : bal des Pompiers à la caserne

Samedi 9 septembre : forum des associations et accueil des nouveaux habitants

Samedi 7 octobre : raid multisports Serial Azimut

Dimanche 22 octobre : Salon du livre

Samedi 9 décembre : Noël pour tous.

+ d'infos sur :

www.ville-montendre.fr/agenda-evenements

ELEKTRE

Plongez dans la tragédie grecque avec les Dakatchiz

Judi 1er juin: avant-première **GRATUITE** au château de Montendre à 20h30

Durée environ 2h avec entracte, repli à la salle des fêtes en cas d'intempérie. Ouvert aux Montendrais.

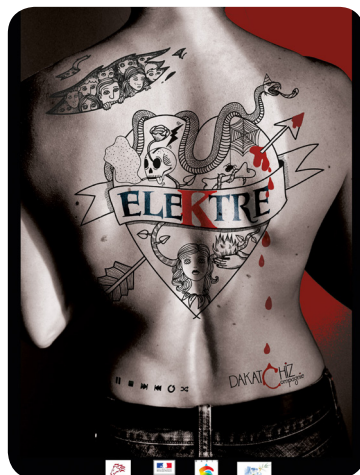
Vendredi 2 Juin : à 20h30. Tarif plein: 10€, tarif réduit 5€. Buvette sur place. Représentation reportée au 10 juin même endroit même heure en cas d'intempérie.

Réservations (achats) et renseignements à l'office du tourisme de Montendre ou vente de billet en ligne sur www.ciedakatchiz.com

Spectacle: "Elektre" par la compagnie Dakatchiz en partenariat avec le théâtre de la Source, Solidarités Jeunesses, LA Maison Pop', la MFR IOorangerie, le lycée de Jonzac, Si Pons m'étais conté, l'IME de Mirambeau, l'EPHAD de Pons, l'Ecole des Arts... Spectacle soutenu par la ville de Montendre, la CDCHS, la Région Nouvelle Aquitaine et la DRAC nouvelle Aquitaine.

L'histoire : *Notre histoire se passe devant le palais des Pélopidés à Mycènes. Elektre est une jeune femme en souffrance: elle hait sa mère Clytemnestre et son beau-père Egisthe, et même un peu sa sœur Chrysothémis. Sa bande d'amis est d'accord avec elle, même s'ils la trouvent quelque peu excessive. Il faut dire qu'auparavant sa mère et son beau-père ont tué son père Agamemnon. Mais n'oublions pas que celui-ci avait brûlé une de ses filles, Iphigénie, pour la sacrifier à la déesse Artémis afin de gagner la guerre de Troie. A ce jour Elektre vit sous la menace, et si elle ne se calme pas, sa mère et son beau père l'enfermeront ou se débarrasseront d'elle par un autre moyen... Elle compte désespérément sur le retour de son frère Oreste, qu'elle avait confié à Stophios pour qu'il échappe à la mort... Reviendra-t-il?*

Autre dates (même horaire, même tarif) : 3 juin : Château de Jonzac, 4 juin : Château de Montguyon, 9 juin : place du donjon de Pons.



FÊTE de la MUSIQUE

Mercredi 21 juin

A partir de 19h, centre culturel François Mitterrand.

Musiques et danses irlandaises avec

Les Potes du Connemara.



INSCRIPTION AUX ECOLES MATERNELLE ET ELEMENTAIRE DE MONTENDRE

(année scolaire 2017-2018)

Les inscriptions pour la rentrée de septembre 2017 auront lieu du **lundi 29 mai au samedi 3 juin 2017 à la mairie de Montendre**. Elles concernent tous les enfants entrant en **petite section** et en **CP** en septembre. Les pièces nécessaires à l'établissement du dossier sont :

- le livret de famille ou toute pièce d'identité de l'enfant ;
- le carnet de santé (vaccinations obligatoires) ;
- justificatif de domicile de moins de trois mois (facture eau, EDF, téléphone...).
- Dans le cas d'un changement de commune, le certificat de radiation de l'établissement d'origine précisant sa date d'effet est nécessaire.

Les inscriptions auront lieu de 8h30 à 12 h et de 14h à 17h du **lundi 29 mai au vendredi 2 juin et le samedi 3 juin de 9h à 12h.**